



Urgent rétractation dlt, vendeur de liste immobilière, svp

Par **adélie**, le **07/07/2009** à **12:02**

Bonjour,
j'ai signé et payé hier soir un contrat intitulé "convention de diffusion" avec DLT, direct location, un vendeur de liste. L'annonce qui nous intéressait en particulier s'est avérée inexacte (appartement déjà loué). Les autres ont beaucoup de défauts, les propriétaires nous envoient souvent vers d'autres appartements qui ne sont pas dans les listes fournies. J'aurais vraiment voulu savoir si il existe un délai de rétractation et comment faire pour me faire rembourser?? le chèque n'ayant pas été encaissé puis-je y faire opposition?? merci bcp!

Par **miettouille**, le **21/07/2009** à **22:54**

bonsoir!
as-tu eu une solution? trouvé des réponses...
j'ai souscrit il y a moins de 5h un contrat chez hastia, et je ne sais pas comment le résilier, et je n'ai pas osé arrêter le virement!...
help, si tu as une idée!
merci beaucoup
bonne fin de soirée

Par **carambar33**, le **09/10/2012** à **13:36**

Bonjour,

Je suis actuellement dans le même cas que toi... As-tu fait opposition au chèque? Si oui quels ont été les risques?

Merci de me répondre, je vais sans doute faire opposition face à cette arnaque de DLT.